



10 septembre 2021. La Montagne - entretien relatif au dispositif  
PASS' SPORT

## LA MONTAGNE

# Le Pass'Sport pour relancer la pratique sportive en Creuse



Publié le 09/09/2021 à 17h00

Plusieurs

jeunes vont bénéficier d'une aide dans le paiement de leur licence sportive. © Floris Bressy

Pour cette rentrée 2021, les jeunes de 6 à 18 ans qui bénéficient de l'allocation rentrée scolaire vont pouvoir compter sur le Pass'Sport dans le cadre de leur pratique sportive. Mais, Jean-Jacques Lozach, sénateur de la Creuse, estime que ce nouveau dispositif n'est pas encore à la hauteur et serait donc loin de relancer les sports collectifs dans le département.

« Nos sports collectifs sont à l'image de la Creuse ». Par cette formule, Jean-Jacques Lozach tente, lui aussi, d'expliquer pourquoi la Creuse peine à développer les sports collectifs. Pour le sénateur du département, les raisons sont aussi économiques. « Les clubs sont souvent aidés par les PME et les PMI dans les espaces ruraux donc il faut pouvoir compter sur un tissu économique important. Les sports collectifs sont l'illustration même d'une animation territoriale indispensable à la ruralité et à son attractivité et au mieux vivre des habitants. Mais il va falloir passer à la vitesse supérieure, surtout dans un tel contexte. »

### Une aide suffisante ?

Après deux saisons tronquées par le Covid, bénévoles et licenciés pourraient manquer à



l'appel de cette rentrée 2021. Pour freiner cette érosion, le gouvernement a mis en place un Pass'Sport permettant aux jeunes de 6 à 18 ans qui bénéficient de l'allocation rentrée scolaire ou de l'allocation enfant handicapé, d'obtenir une aide de cinquante euros pour le paiement d'une licence.

À l'été 2019, Jean-Jacques Lozach et Régis Juanico, député de la Loire, avaient initié cette idée. Mais l'élu creusois reste sur sa faim.

« Le Pass'Sport doit devenir indispensable pour lutter contre la sédentarité et le décrochage sportif car, en plus, le Covid a aggravé la situation. Mais même si cela va concerner 5,4 millions d'enfants, ils ne pourront pas acheter d'équipements avec et je trouve cela malheureux car parfois cela coûte bien plus cher que la simple licence. »

**Jean-Jacques Lozach (Sénateur de la Creuse)**

Mais, même en cas d'une importante hausse de demandes de licence, difficile de savoir si des clubs pourront être créés.

Le pass sport mais aussi la dynamique des Jeux Olympiques pourraient ainsi être freinés par plusieurs obstacles propres aux territoires ruraux. « C'est bien d'avoir eu une médaille d'or en volley aux JO mais même si des jeunes sont motivés par ce succès il va falloir des encadrants et des équipements. C'est là que ça va coïncider. Il y a toujours un effet mobilisateur car il y a souvent une identification avec les athlètes de haut niveau qui ont, finalement, un rôle social à jouer. Mais ce n'est pas suffisant, en tout cas pas en Creuse. »

**Alix Vermande**